

**Procès-verbal du
Conseil Municipal
du 25/11/2022**

Le 25/11/2022, à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Date de la convocation : 17/11/2022

Présents : Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Absente excusée : Mme HALLEUR Cécile donne pouvoir à Mme BALZ Noémie

Secrétaire de séance: Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1 - Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 21/10/2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 21/10/2022 est arrêté à l'unanimité.

**2 - Départ à la retraite des deux agents techniques : adhésion au service technique mutualisé de la CCVD
Poste d'agents techniques mutualisés Gervanne**

Les deux adjoints techniques de la commune vont partir en retraite en début d'année 2023.

Les élus de la commune ont engagé depuis plusieurs mois une réflexion avec la CCVD et des communes de la Gervanne pour faire appel au service mutualisé intercommunal. La CCVD mettra à disposition d'Eygluy-Escoulin un agent technique 15h30 par semaine doté d'un véhicule et de matériel.

La commune rembourserait à la CCVD le salaire, les charges et 5% de frais de gestion au prorata du nombre d'heures faites, ainsi que le véhicule et le matériel en fonction du nombre d'heures faites et de l'amortissement (sur 8 ans pour un véhicule, sur 5 ans pour le matériel).

La CCVD prendrait à sa charge les frais de formation en santé et sécurité ainsi que les équipements de sécurité.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Échange parcellaire : régularisation du tracé du chemin des Granjons.

Madame Noémie Balz intéressée à l'affaire ne prend pas part au vote.

Pour rappel, l'actuel tracé du chemin des Granjons (chemin rural n°4) passe sur une propriété privée. Et l'ancien tracé est utilisé comme prés par un particulier. Le conseil avait déjà décidé de régulariser cette situation. Aujourd'hui, la commune a reçu le projet du géomètre.

Une enquête préalable à la cession est nécessaire. Mme Richard, rédactrice d'acte administratif, a été contactée pour nous accompagner dans cette procédure et rédiger l'acte d'échange et de cession.

Le coût de la prestation de Mme Richard s'élève à 1 048 euros TTC pour procéder à l'échange et à la cession (renseignements hypothécaires, rédaction des actes, dépôt à la publicité foncière) et à 360 euros TTC pour la rédaction des documents nécessaires à la procédure.

Les élus décident de lancer la procédure d'échange et de cession avec M. Begou. Décision est aussi prise de faire appel à Mme Richard pour l'ensemble des prestations. Le coût sera réparti pour moitié entre la commune et les époux Gonthier- Balz.

VOTE : Adoptée à la majorité - N'a pas pris part au vote : Mme BALZ Noémie

4 - Travaux de voirie

L'entreprise Bouvat doit commencer dans le courant de la semaine 48 des travaux de reprise du chemin des Granjons.

Concernant la réfection du chemin des Villards, Mme Vieux-Melchior en charge des subventions aux communes à la CCVD viendra en commune mi-décembre pour nous conseiller dans le montage financier de l'opération d'investissement.

Le chemin de Véronne a été repris pour un coût de 6 108 euros TTC.

5 - Modification des périodes d'éclairage public

La commune a confié la compétence « éclairage public au SDED.

Un devis leur sera demandé pour la mise en place de détecteurs de présence sur les lampadaires d'Eygluy.

Sur Escoulin, nous allons leur demander d'éteindre l'éclairage public à 21 heures et de ne pas les rallumer le matin.

Pour Eygluy, une réflexion sera engagée avec les habitants afin de déterminer les nouvelles périodes d'éclairage public après une rencontre technique avec le SDED, le 3 janvier 2023, en mairie.

Une modification est également prévue pour retarder le déclenchement des cellules à Eygluy comme à l'Escoulin.

6 - Demande de mise en place d'une navette (minibus) entre Crest et la Gervanne et la Sye

Actuellement la ligne de car qui relie les vallées de la Gervanne et de la Sye à Crest effectue en période scolaire deux trajets journaliers calés sur les horaires des établissements scolaires. Hors période scolaire, la ligne ne fonctionne pas. Une proposition de courrier a été rédigée par le service « Mobilité » de la CCVD à l'attention de la Région pour demander le passage d'une navette.

Les élus s'associent à ce projet. Un courrier sera envoyé à la Région pour demander la mise en place d'une navette.

7 - Avancement du PLUI

Les agents en charge du PLUI de la CCVD vont venir en mairie début décembre pour discuter du zonage de la commune.

8 - Changement des compteurs d'eau potable

Les compteurs installés il y a plus de 15 ans ont été changés par nos agents et Mme Ottogalli-Gilles. Chaque abonné doit s'assurer en permanence de la bonne accessibilité au compteur.

9 - Compte-rendu des réunions

Les élus remercient chaleureusement l'équipe « chantiers jeunesse » de Livron-sur-Rhône pour la peinture de la barrière du cimetière d'Eygluy. Les jeunes ont réalisés un très bon travail.

L'association du Bec pointu organise le samedi 4 février dès 11 heures une journée « boudins et caillettes ». La réservation est conseillée auprès de Denise Guion (06 88 81 32 47) et Martine Barnier (06 15 72 42 27).

10 - Courriers reçus

*Une réponse sera apportée au courrier reçu de Madame Lesaffre.

A cette occasion, un temps d'échange est accordé à la fin des conseils municipaux et aux permanences du mardi après-midi.

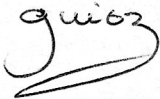
* Les élus remercient le Conseil départemental pour l'attribution d'une subvention pour réaliser les travaux de sécurisation de la terrasse communale à Eygluy. L'intervention de l'entreprise Faure est prévue au début du printemps.

La séance est levée à 21 heures.

Prochaine réunion du conseil le mardi 20 décembre à 18h

A EYGLUY-ESCOULIN, le 06/12/2022

Le secrétaire de séance
Mme GUION Denise



Le Maire
M. FILZ Roland

